

Version et traduction-commentaire

*

Conseils généraux

- L'épreuve est soit une version sur le thème du programme, soit un commentaire avec petite version sur le programme. Aucun exercice n'est plus facile ou difficile que l'autre. Dans le cas d'une version-commentaire, les exigences en matière de connaissances historiques, littéraires et en l'occurrence techniques sont très élevées.
- La préparation doit se faire en fonction des compétences acquises. Il va de soi qu'une révision systématique de la grammaire, de la syntaxe et des conjugaisons (la Magnard est obligatoire, et pas en abrégé !), qu'un apprentissage méthodique du vocabulaire (l'iusable *petit Martin*) et la pratique usuelle, dès maintenant, du « petit latin » avec par exemple *la Germanie* de Tacite, constituent des préalables indiscutables.
- Il n'y aura pas de bibliographie spécifique sur « l'ailleurs », la seconde année étant évidemment plus dirigée vers la maîtrise de la langue et de la version ; la lecture préalable en français des œuvres du corpus imposé est indispensable, soit Apulée (*Les Métamorphoses*), Plaute (*Poenulus*), Ovide (*Les Tristes*) et Tacite. Les cours suffiront amplement.
- Le déroulement du concours vous sera réexpliqué *via* la lettre de cadrage les attendus du jury pour l'écrit et l'oral, et en particulier le rôle et la place du corpus. Cette lettre de cadrage est disponible sur le site de l'école. Le latin est d'abord une langue, qui nécessite un apprentissage méthodique et méticuleux. Une fois le solfège acquis, on peut enfin accéder au jeu, donc à des textes magnifiques et toujours incroyablement actuels. L'effort initial de précision est une condition pour l'obtention d'un vrai plaisir de traduction. *Res severa verum gaudium.*